



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE
A/37/108
S/14895
8 mars 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/
ARABE

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-septième session
Point 61 de la liste préliminaire*
RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ENQUETER
SUR LES PRATIQUES ISRAELIENNES AFFECTANT
LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION
DES TERRITOIRES OCCUPES

CONSEIL DE SECURITE
Trente-septième année

Lettre datée du 3 mars 1982, adressée au Secrétaire général par le
Représentant permanent de la Jordanie auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer des derniers actes de confiscation, de colonisation et d'annexion de terres palestiniennes, perpétrés par Israël sur la rive occidentale du Jourdain et à Jérusalem, au cours du mois de janvier 1982.

Cette série de confiscations s'inscrit dans le cadre de l'effort continu qu'Israël déploie sans relâche pour s'approprier les dernières parcelles de territoires occupés avant de les annexer et d'en expulser les habitants. Ces activités criminelles d'Israël ont en outre pour objet de faire avorter toutes les tentatives de l'Organisation des Nations Unies pour instaurer une paix juste et durable au Moyen-Orient, sur la base de résolutions de l'Organisation et du principe du rétablissement des droits du peuple palestinien.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte du document ci-joint en tant que document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 61 de la liste préliminaire, et en tant que document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Jordanie
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Hazem NUSEIBEH

* A/37/50.

ANNEXE

Colonies israéliennes instaurées au cours du mois de janvier 1982

Au cours du mois de janvier 1982, les autorités d'occupation ont confisqué les terres ci-après sur la rive occidentale en vue d'y créer des colonies de peuplement :

1. Le 2 janvier 1982, au village d'Al-Mughayyir (district de Ramallah) : 2 000 dunums;
2. Le 5 janvier 1982, à Jabal al-Mukabbir (district de Jérusalem) : 20 dunums;
3. Le 10 janvier 1982 à Al-Job (district de Ramallah) : 200 dunums;
4. Le 27 janvier 1982, au village d'Al-Ridis (district de Bethléem) : 1 000 dunums;
5. Le 28 janvier 1982, au village de Beit Surik (district de Ramallah) : 700 dunums;
6. Le 30 janvier 1982, aux villages de Abud et Al-Laban (district de Ramallah) : 800 dunums.

On citera ci-après quelques-uns des actes d'agression perpétrés par Israël durant ce même mois contre des terres de la rive occidentale.

1. Des bouteurs appartenant à des colons israéliens de Kiryat Arba ont fait des travaux de nivellement sur les terres du district de Biyar al-Muhawir, qui se trouvent à l'est de Hébron et qui appartiennent aux citoyens arabes qui y résident.
2. Le 13 janvier 1982, des bouteurs israéliens sont arrivés par surprise à Emmatain (district de Tulkarm) et ont effectué des travaux sur des centaines de dunums de terres appartenant aux habitants de ce village. Le Jérusalem Post, qui communique cette information, n'a pas précisé la superficie de ces terres..
3. Le 28 janvier 1982, des colons israéliens ont envahi les terres de la Jericho Building Society, qui se trouvent le long de l'artère qui mène au pont du roi Hussein, dans le but de s'en emparer et d'en faire un centre de peuplement.

En ce qui concerne les faits nouveaux survenus au cours du mois de janvier en matière de colonies de peuplement, on peut citer ceux qui suivent :

1. La municipalité de Jérusalem et le Ministère israélien du logement ont achevé l'exécution d'un projet de colonisation progressive visant à entourer la ville de Jérusalem d'une ceinture dense de colonies de peuplement partant de Bethléem dans le sud, entourant la ville de Jérusalem par l'est, traversant

/...

A/37/108

S/14895

Français

Annexe

Page 2

Al-khan al-Ahmar, où se trouve la colonie de Ma'aleh Adumim, continuant vers la colonie de Neve Ya'akov et vers celle qui a été inaugurée le 30 décembre 1981 (Tsfun Yerushalaim) et s'étendant jusqu'au village arabe d'Al-jib au sud-ouest, où l'on achève actuellement la constitution de la colonie de Givat Ze'ev.

2. L'armée israélienne a entrepris la préparation, dans diverses parties de la rive occidentale, de dix centres de peuplement. Ces centres, qui ne seraient parait-il pas liés aux organismes israéliens de peuplement seront transformés par la suite en colonies permanentes.

3. Des colons juifs ont construit un certain nombre de bâtiments sur l'ancien site de la colonie d'Allon Moreh dans le district de Naplouse. Craignant qu'on n'établisse une nouvelle colonie sur ce site, des résidents de la région ont porté plainte auprès d'un tribunal israélien.

Pour ce qui est de la colonisation israélienne dans la bande de Gaza et dans le Sinaï, au cours de ce mois, la presse du territoire occupé, a annoncé que, le 25 janvier 1982, une nouvelle colonie a été implantée dans la partie septentrionale de la bande de Gaza. Cette colonie a une superficie de 4 000 dunums et elle regroupera 56 familles juives. Le 21 janvier 1982, le mouvement "Stop au retrait israélien du Sinaï" a créé, sur les bords de la Méditerranée, dans la partie nord du Sinaï, une colonie baptisée Ma'oz Hayam (Forteresse de la mer).

